

Guide - Interagir avec les personnes en situation de handicap



Guide établi par le Comité international paralympique, traduit et adapté par Annette Schwindt (à télécharger sur: <http://www.schwindt-pr.com/Wissenswertes.pdf>), et complété par des conseils spécifiques de PluSport.

Dessin de Phil Hubbe (en complément de la brochure «Relations - Limites et Abus» de PluSport)

En société, lorsque l'on discute avec une personne en situation de handicap ou qu'on l'interviewe, il convient de respecter quelques principes de base:

Ce qui caractérise une personne, ce ne sont pas ses capacités physiques, mais sa personnalité, ses idées, ses sentiments et ses actions. Définissez vos interlocuteurs d'après ces critères, et non sur la base de leurs limitations. Car tout le monde a ces limites, même les personnes non handicapées. La seule différence est que chez les personnes en situation de handicap, une limitation en particulier est immédiatement visible. Ceci est peut-être inhabituel pour vous, mais cela ne fait pas automatiquement de votre interlocuteur ou interlocutrice une personne à plaindre.

Offrez une poignée de main pour dire bonjour, même si la personne qui se trouve en face de vous n'a pas de main/bras, possède une prothèse ou n'a qu'un contrôle limité de son bras ou de sa main. Elle vous montrera ce qu'il faut faire.

Évitez de proposer votre aide si on ne vous la demande pas. La personne en face de vous vous préviendra si elle a besoin de votre aide. Attendez alors qu'elle vous donne des indications concrètes. En effet, ce qui peut vous sembler adapté au premier coup d'œil ne constitue pas forcément une bonne aide pour l'autre personne. Il existe par exemple des techniques qui vous permettent de franchir plus facilement des marches avec un fauteuil roulant, et qui présentent moins de risques de chute pour votre interlocuteur. Si l'on ne vous fournit aucune indication, demandez-en. C'est parfaitement acceptable.

Ne vous montrez pas précautionneux à l'excès en raison du handicap. Vous avez un individu face à vous, et non un verre en cristal. Adressez-vous à lui comme à n'importe qui d'autre.

Vous n'avez aucune raison de vous apitoyer sur son sort. Les personnes en situation de handicap ne se définissent pas automatiquement par leurs limitations, elles ne sont pas nécessairement malheureuses ou malades.

Adressez-vous directement à votre interlocuteur, et non à son accompagnant ou son interprète.

Parlez normalement. Une limitation corporelle de votre interlocuteur n'entraîne pas forcément une surdité ou une déficience intellectuelle. Par conséquent, il est inutile d'articuler excessivement ou de parler particulièrement fort.

Il est inutile d'éviter les mots qui semblent s'opposer au handicap de votre interlocuteur. Ainsi, vous pouvez demander à un utilisateur de fauteuil roulant si «ça roule», ou dire à une personne malvoyante «on se revoit bientôt».

Placez l'individu au premier plan, et non ses limitations physiques. Mettez en avant la raison pour laquelle vous êtes venu le voir. Vous pourrez alors toujours mentionner le handicap de cette personne (c'est parfois même implicite, p. ex. dans un reportage sur un sportif lors des Jeux paralympiques) avant de poursuivre avec le sujet de fond. En outre, une personne en situation de handicap possède toujours d'autres attributs que ses limitations corporelles. Ainsi, une femme malentendante peut également être mère, peintre et habitante de Hambourg, ou un joueur de basketball en fauteuil peut aussi être un employé administratif, un amateur de vin et un habitant de Cologne. C'est la raison pour laquelle il est inutile de faire constamment référence au handicap.

Ne pas dire «malgré le handicap» Lorsque vous évoquez les performances d'une personne en situation de handicap, ne les présentez pas comme extraordinaires ou touchantes. Cela sous-entendrait que votre interlocuteur était incapable de le faire et qu'il a «quand même» réussi.

Certains types de handicaps s'accompagnent de difficultés d'expression orale, p. ex. la paralysie spastique ou la surdité.

Soyez patient avec votre interlocuteur s'il a besoin de davantage de temps pour répondre. Cela est uniquement le résultat de limitations corporelles et ne signifie pas que cette personne est également limitée dans ses capacités intellectuelles.

Évitez les mots et formules du type:

- «tragique», «affreux», etc. Une personne avec un handicap peut mener une vie heureuse
- «souffre de». Qu'une personne ait un handicap ne signifie pas nécessairement qu'elle souffre
- «destin». Mieux: «histoire de vie» ou «biographie»
- «handicapé-e». Mieux: «personne en situation de handicap»
- «le paralyté médullaire», «l'aveugle», etc. Mieux: «le sportif paralyté médullaire»
- «en bonne santé, normal» comme contraire de «handicapé». Mieux: «non handicapé-e»

Conseils en cas de conflit

En cas de problèmes ou de conflits dans lesquels une ou plusieurs personnes en situation de handicap sont impliquées, toutes doivent être traitées de manière égale, et les principes du guide ci-dessus doivent être appliqués.

Veillez être vigilant sur les points suivants:

- Prenez la personne au sérieux, montrez que vous la comprenez, gardez votre calme et faites preuve de patience
- Pratiquez l'écoute active et communiquez de manière claire et directe avec la personne
- Instaurez un climat de calme, éloignez les curieux et les badauds
- Si la personne est accompagnée, ne la séparez pas de son accompagnant
- Pour les cas graves, contactez d'abord l'équipe médicale
- Les situations qui dégénèrent surviennent souvent en raison d'un surmenage, ou d'un problème médical